



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 20 mai 2026 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE, STATIONNEMENT Petite rue des Aix

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande du 20 mai 2026, par l'entreprise PIE COUVERTURE, la Gimarderie-18380 IVOY LE PRE
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de réparation de toiture, petite rue des Aix, 18250 HENRICHEMONT
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune d'Henrichemont donne permission de voirie afin d'effectuer des travaux de toiture au 7 Petite rue des Aix -18250 HENRICHEMONT, le 21.05.2026.

Article 2^{ème} : Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdit, petite rue des Aix, dans le sens place Dauphine, Place du Marronnier le 21 mai 2026

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20260520-2026_059-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2026

Le Maire,
Frank JANSONNIE



Publié sur le site internet de la commune le 20 mai 2026